

DEGGO

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Engagement pour des services numériques utilisables par tous

Version	1.0
Entrée en vigueur	25 août 2026
Entité	Deggo Technologies SASU - Dakar, Sénégal
Langue	Français

Deggo s'engage à améliorer progressivement l'accessibilité de son site, de son application et de ses documents numériques, en tenant compte des réalités linguistiques, techniques et mobiles du Sénégal.

1. Engagement

Deggo considère l'accessibilité comme une composante de la qualité, de la sécurité et de l'inclusion. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'utiliser les services, y compris les personnes ayant des limitations visuelles, auditives, motrices, cognitives ou liées à la connectivité.

L'accessibilité est une démarche continue. La présente déclaration ne prétend pas que chaque fonction est déjà entièrement conforme.

2. Référentiel visé

Deggo vise progressivement les Règles pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.2, niveau AA, publiées par le W3C, dans la mesure applicable au site et à l'application.

Les quatre principes suivis sont : perceptible, utilisable, compréhensible et robuste.

3. Mesures prévues

- Structure sémantique et titres hiérarchisés.
- Navigation au clavier et indicateur de focus visible.
- Contrastes suffisants et texte redimensionnable.
- Libellés compréhensibles pour formulaires et boutons.
- Textes de remplacement pour les images utiles.
- Messages d'erreur clairs, en français, sans mélange de langues.
- Compatibilité mobile et limitation des contenus lourds lorsque possible.

4. Documents et communications

Les documents juridiques doivent être disponibles dans un format lisible, avec un ordre logique, une typographie suffisante et une version française claire. Deggo peut proposer une version HTML en complément du PDF lorsque cela améliore l'accès.

5. Limites connues

Certaines intégrations tierces, cartes, moyens de paiement, anciens contenus ou documents peuvent ne pas satisfaire immédiatement toutes les exigences. Deggo priorise les obstacles qui empêchent une demande de course, un paiement, un signalement ou l'accès à une information juridique.

6. Signaler un obstacle

L'utilisateur peut signaler un problème depuis la page de contact Deggo en indiquant l'adresse de la page, l'appareil, le navigateur ou lecteur d'écran, la difficulté rencontrée et le résultat attendu. Aucune preuve médicale n'est demandée.

Deggo s'efforce d'accuser réception et de proposer une information ou solution alternative dans un délai raisonnable.

7. Référence

W3C - Règles pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.2 et traduction française autorisée : <https://www.w3.org/WAI/news/2025-03-17/wcag-22-french/>

Ce document constitue une politique opérationnelle de Deggo Technologies SASU. Il complète les conditions générales, la politique de confidentialité et les règles affichées dans l'application. Les dispositions impératives du droit sénégalais prévalent. Une validation par un conseil juridique qualifié au Sénégal est recommandée avant publication contractuelle.

FIN DU DOCUMENT